

## **Compte rendu de la réunion du Comité de Pilotage n°29 du 14 septembre 2005**

### Participants :

Bernard BASSET – ATEC-ITS France  
Jacques BIZE – CERTU  
Odile BREHIER – CETE de l'Ouest  
Roland COTTE - CERTU  
Philippe DELCOURT – URBA 2000  
Marie-France DESSAIGNE - ERGONOMOS  
Anne-Marie FREDERIC – GART  
Jean-Louis GRAINDORGE – URBA 2000  
Jean-François JANIN - Mission des Transports Intelligents, DGMT  
Roger LAMBERT – Mission des Transports Intelligents, DGMT  
Henri SZTANKE – UTP  
Bertrand THEYS – PREDIT  
Guillaume USTER – INRETS  
Marie VILLETTE - DGMT

Les membres du Comité de Pilotage saluent l'entrée en fonction de Marie VILLETTE à la DGMT en remplacement de Caroline BIGOT.

### **1. Approbation du compte-rendu de la réunion n°28 du 8 juillet 2005**

Aucune remarque n'a été faite sur le compte-rendu.

### **Décision**

Le compte rendu de la réunion du comité de pilotage de la PREDIM n°28 du 8 juillet 2005 est approuvé.

### **2. Etat d'avancement et suivi des projets labellisés**

#### **2.1 MOUVER PERSO**

Ce projet consiste à développer un agenda dynamique – essentiellement destiné aux jeunes et aux étudiants – en fonction de l'offre de transport . Il se déroule sur une période de 24 mois: les 12 premiers mois concernent l'expression des besoins et spécifications, la

conception, l'implémentation et la préparation des tests. Les 12 autres mois sont consacrés aux tests et améliorations, la documentation du démonstrateur et l'analyse des résultats. Le LAMIH travaille actuellement à l'implémentation du démonstrateur et accuse un retard d'un mois environ par rapport aux prévisions initiales, qu'il sera possible de rattraper lors de la phase d'expérimentation.

## **2.2 Toulouse**

L'objectif de ce projet est de définir l'information multimodale à proposer aux usagers et la manière de la leur présenter à partir de sites Internet orientés à la fois vers les usagers VP (Site Toulouse Déplacements) et vers les usagers TC (site TISSEO)

La première phase consiste, sur une durée de six mois, à rédiger le protocole d'accord, les spécifications générales et à réaliser la consultation pour désigner les sous-traitants. L'ordre de service date du 10 mai 2005.

Le projet se déroule dans un contexte délicat : les questions liées à la DSP et à la finalisation des accords entre les partenaires doivent encore être réglées.

## **2.3 Alsace**

L'étude du Système d'Information en Alsace présente 3 scénarios :

- scénario 1 : la mise en place d'un portail sur l'offre globale de déplacement avec liens vers les sites des différents partenaires
- scénario 2 : mise en place d'un système d'information centralisé au niveau régional incluant l'offre TC, un calculateur TC et les données événementielles TC
- scénario 3 : intégration des usagers VP en les incitant à se reporter sur le TC.

Le Comité de Pilotage du 15 septembre permettra de retenir un scénario, sachant que les collectivités sont favorables au scénario 2. Le VP sera introduit plus tard pour des raisons de partenariat. Jean-François JANIN souhaite transmettre ces informations à la DSCR. Pour cela Roger Lambert prendra contact avec Marie-Thérèse GOUX. La DRE participe au projet mais le CETE de l'Est ne peut s'impliquer davantage pour des questions de sous effectif.

## **2.4 PASSIM**

Le CERTU a préparé un cahier des charges qu'il a déjà soumis à la DGMT, au CETE de l'Ouest et à URBA 2000 pour observation. Trois missions ont été définies :

- l'évolution fonctionnelle de l'outil actuel
- l'hébergement
- l'alimentation et la gestion du site comprenant la mise à jour des données

Jean-François JANIN souligne que le troisième point correspond à une mission régaliennne et souhaite mettre en place un groupe de travail pour mieux préciser les objectifs liés à la gestion du site. Le CERTU et les CETE doivent garder la maîtrise de la gestion des informations et assurer un contrôle qualité. Il souhaite également associer Patrick Vieux de la DGMT.

Une réunion est pour cela prévue **le lundi 17 octobre 2005 à 9H30 à l'Arche**, regroupant la MTI, l'INRETS, le CERTU, URBA 2000, le GART et l'UTP ;

## **2.5 SIERRA 2**

VOX POPULI a obtenu un accord de principe de la Ville de Paris, du SMTC de Clermont Ferrand et du SYTRAL. Il démarché la RTM, les Villes de Toulouse et de Grenoble. Des contacts ont également été pris avec la Région Rhône-Alpes, la RATP et le Conseil Régional de Franche-Comté.

## **2.6 Standardisation d'un calculateur d'itinéraire global**

MOBILITIME a livré les phases 1 et 2 du projet, fin août. La complexité technique du projet et les choix qui ont été réalisés demandent toutefois un examen technique plus approfondi. . Roland COTTE sollicitera l'avis de Jean-Laurent FRANCHINEAU de CONNEX et de Christophe DUQUESNE de DRYADE.

## **2.7 Banc de test PREDIM**

Carte Blanche Conseil a recueilli quasiment toutes les données auprès des interlocuteurs qui ont été identifiés (l'exploitant et l'AO sur Rennes, l'exploitant et l'AO sur Brest, la SNCF et la Région Bretagne) et travaille maintenant sur la mise en œuvre de son démonstrateur. L'ouverture du site est prévue pour le 15 octobre afin de réaliser les premiers tests.

# **3. Projets en cours et nouveaux projets**

## **3.1 Projet de la Région Pays de la Loire**

Odile BREHIER expose les résultats de son expertise :

- Un grand nombre d'acteurs institutionnels ont souhaité, dès le départ, adhérer au projet
- Le projet a une dimension européenne et contribue donc au respect des délais et à la capitalisation de l'expérience
- Le système qui sera mis en place n'est pas très sophistiqué mais il est ouvert et il est susceptible d'intégrer à terme d'autres réseaux
- Il utilise la démarche ACTIF
- Il prend en compte tous les types de modes à l'exception du mode vélo et l'information VP sera traitée ultérieurement.
- Les aspects juridiques (outre les conventions de partenariat) ne sont pas traités

Jean-Louis GRAINDORGE expose l'expertise de Claude BANNWARTH qui fait apparaître les points suivants :

- La prise en compte de l'aspect touristique est intéressante parce qu'elle devrait permettre de diffuser aux touristes qui, classiquement, sont attirés par le bord de mer, d'être mieux informés sur l'intérieur de la Région.

- Le tourisme est un espace de communication susceptible de consolider le projet
- L'Association « transport » et « tourisme » est une démarche novatrice
- Le fait de ne pas avoir intégré la voiture, qui est le mode de transport préféré des touristes, est un handicap
- Les liens entre cartographie « transport » et cartographie « tourisme » restent à construire

Cette expertise sera envoyée aux porteurs du projet et ces derniers qui pourront se mettre en relation avec Claude BANNWARTH.

Le SIM est intégrée dans le projet européen ITISS et il est de ce fait financé à 50%. Compte tenu du fait que le projet a fortement évolué, avec un nombre de partenaires beaucoup plus important que prévu, la contribution de la DGMT permettra de prendre partiellement en charge la différence de coût entre projet initial et projet actuel.

### **Décision**

Le comité de pilotage décide de labelliser le projet et de proposer à la DGMT d'apporter une subvention de 150 000€ pour tenir compte de l'évolution de l'ampleur du projet.

Odile BREHIER accepte de suivre le projet.

### **3.2 Projet de la Région Limousin**

Jean-Louis GRAINDORGE commente le compte-rendu de la réunion qui a eu lieu le 26 août en présence de Béatrice DUFOUR (Présidente de la Commission Transport Région Limousin), de Valérie BOUVARD (Chargé d'études transport Région Limousin), du représentant de la DRE, du CERTU, de la DGMT et d'URBA 2000.

Les questions et recommandations formulées par les experts du projet et le comité de pilotage ont été prises en compte (normalisation, multilinguisme, PMR...).

La Région Limousin travaille sur le montage économique et financier de son projet. Elle a fait part de son intérêt à être tenue informée des démarches actuellement en cours sur les PPP suite à la première réunion organisée avec la mission d'appui PPP (créée au sein du MINEFI).

.

### **Décision :**

Le comité de pilotage décide de labelliser le projet et de proposer à la DGMT d'apporter une subvention de 100 000€, soit 25 % du coût total du projet.

La PREDIM apportera d'autre part son aide dans le cadre de la journée régionale qui s'effectuera le 18 octobre à Limoges.

### **3.3 Région Rhône-Alpes : projet Multitud**

Le cadre juridique dans lequel s'inscrit le projet n'est pas encore totalement établi. Des informations complémentaires sont attendues prochainement, notamment en ce qui concerne les rôles respectifs de la Région et de la RUL.

Christophe HUREZ, du CETE de Lyon a remis une première expertise du projet. Il lui sera demandé, le cas échéant, de l'approfondir, le moment venu. Réginald BABIN, doit remettre son expertise ultérieurement.

#### **Décision**

Le Comité de pilotage décide d'ajourner sa décision.

Le projet sera de nouveau soumis au comité de pilotage lorsqu'il aura pu être complété avec les expertises de Christophe HUREZ et Réginald BABIN.

### **3.4 PASS-ITS (phase2)**

Afin de répondre aux préoccupations des membres du Comité de Pilotage, une réunion a été organisée le 30 août 2005 entre les auteurs du projet PASS ITS, le GART, le CERTU, la DRAST et URBA 2000.

Jean-Louis GRAINDORGE expose les points marquants de la réunion :

- la décision de fournir de l'information sous forme de messages, en cas de perturbation sera prise par l'exploitant mais les informations temps réel seront répercutées automatiquement pour les calculs d'itinéraires et de temps d'attente aux arrêts en fonction des conditions d'exploitation. Les participants de la PREDIM ont manifesté un intérêt à ce que l'automatisation soit la plus poussée possible et s'assureront que le système évoluera en ce sens.
- Le système d'information s'adresse en priorité aux usagers mais il aurait pu être utile à l'exploitant. Des investigations plus poussées en ce sens sont recommandées en utilisant les fonctionnalités existantes de la plate forme CLAIRE SITI ;
- Les collectivités (Ville d'Orléans, Communauté d'Agglomération d'Orléans) doivent être sensibilisées. Une réunion est prévue en septembre et le GART a manifesté son intérêt pour y participer.
- Les résultats de la phase 1 (documents d'analyse fonctionnelle et technique) figurent sur le site PREDIM (présentation générale des résultats en accès public, synthèse et documents techniques en accès restreint)

Jean-François JANIN fait remarquer que le projet est particulièrement intéressant du point de vue de la communication entre les services d'exploitation (bus /tram/circulation) et des échanges de données entre ces mêmes services.

#### **Décision :**

Les membres du Comité de Pilotage de la PREDIM considèrent qu'il n'y a plus de questions de fond sur le projet. Le comité de pilotage décide de labelliser le projet et de proposer à la DGMT d'apporter une subvention de 200 000€

### **3.5 Projet XATEL**

Ce projet consiste à concevoir et développer un panneau d'information trafic métro permettant de visualiser toutes les perturbations du trafic.

Une réunion a eu lieu le lundi 5 septembre entre la RATP, l'UTP et URBA 2000 pour clarifier les réserves de la RATP.

Il est apparu que la RATP est réservée sur un système qui afficherait sur une carte représentant la totalité des réseaux une information globale sur les perturbations. Outre ses aspects commerciaux qui pourraient être négatifs, elle considère qu'un tel système manquerait de clarté pour les usagers et ne leur serait pas directement utile.

La RATP ne serait pas cependant opposée à ce que les panneaux de XATEL puissent être utilisés pour faire connaître aux usagers la liste des stations fermées sur les différentes lignes du métro. Elle serait également ouverte à l'utilisation de panneaux indiquant les perturbations à partir de l'endroit où se trouve l'usager.

Compte tenu de cette ouverture, il faut maintenant faire prendre conscience à XATEL qu'une modification de son système doit être envisagé.

#### **Décision**

Le comité de pilotage estime avoir achevé sa mission. Il note que la RATP est disposée à engager une discussion avec XATEL pour une adaptation de son système d'information. Roger LAMBERT rendra compte de cette position à XATEL.

### **3.6 Proposition ENIGMATEK – TRANSPOLITAN – KOALOG et proposition IMPEDIMENTA**

La première proposition a pour objectif d'améliorer le navigateur d'information multimodale de Transpolitain et elle est composée de 4 parties :

- une étude d'anthropologie et d'ergonomie (enquête terrain et étude lexicologique)
- l'amélioration et le développement de fonctionnalités complémentaires, la valorisation de la notion de coût généralisé
- les tests sur l'axe Noisy-Le-Grand – Paris
- le développement d'interfaces VP

La proposition IMPEDIMENTA est une étude multipartenaires, proposée par CHRONOS et IN PROCESS ; elle consiste en une observation ethnologique de l'homme nomade, de l'état des ressources accessibles, et de l'analyse des carences dans les attentes manifestes ou latentes. sur les services à la mobilité.

#### **Décision :**

Le Comité de Pilotage note que, dans leurs aspects sociologiques et anthropologiques, les deux propositions présentent des analogies. Elles doivent cependant être traitées de manière distincte car, dans le premier cas, il s'agit d'une démonstration, et, dans le second d'une étude.

Pour assurer une passerelle, les deux propositions seront analysées par les mêmes experts : Guillaume USTER (INRETS) et Roland COTTE (CERTU) qui acceptent cette mission.

#### **4. Système et services d'information multimodale et personnes à mobilité réduite**

Mme DESSAIGNE du Cabinet ERGONOMOS présente les résultats de son étude dont les 3 phases figurent dans le diaporama annexé. Le rapport provisoire de la phase 1a été mis en ligne sur le site de la PREDIM.

Bertrand THEYS signale que le PREDIT a été sollicité par le Secrétariat d'état aux handicapés et qu'un appel d'offre a été publié en direction des Autorités Organisatrices afin de **disposer de sites pilotes**. Un autre appel d'offre sera lancé pour la sélection d'une équipe de recherche. Concernant la normalisation et les recommandations, notamment pour la construction des sites Internet, l'information est éparse et il est donc suggéré de réaliser un guide des normes.

La PREDIM organisera la suite de sa réflexion en relation avec les actions menées par le PREDIT et la DRAST.

#### **5. Actions de communication**

- Une revue du site de la PREDIM a d'abord été réalisée avant optimisation du schéma de navigation. L'ergonomie a été améliorée. En particulier toutes les fonctionnalités, précédemment compartimentées, ont été réunies. Une rubrique « partenaires » est en cours de confection. Ce travail a été réalisé en coopération entre le CERTU, le CETE de Lyon et URBA 2000.

Une maquette du nouveau site Internet est en ligne.

Parmi les remarques émises, on note que:

- La rubrique « partenaire » doit être visible et au même niveau que les rubriques importantes du type « Projets » et « Présentation PREDIM »
- Il faut ajouter une sous rubrique de désabonnement pour la newsletter et l'annuaire.
- La journée ATEC-PREDIM est confirmée. Elle aura lieu le 22 novembre 2005 (date à confirmer). Un programme est à constituer. Pour cela, Jean-Louis GRAINDORGE et Bernard BASSET se rencontreront rapidement pour le mettre au point.
- La DRAST envisage d'organiser une journée sur la mobilité et l'accessibilité en décembre

## **6. Points divers**

- La prochaine journée régionale se déroulera à Limoges le 18 octobre 2005.
- Le Conseil Scientifique se réunira le 25 octobre 2005
- La note juridique sur les données transport doit être diffusée au GART, UTP, DGMT Marie VILLETTE, Patrick VIEUX), DSCR, Comité de Pilotage. Une réunion doit être organisée sur ce thème le 25 octobre.
- L'ADEME (Alain MORCHEOINE) lance un appel d'offre sur les bourses de thèses.

**La réunion du comité de pilotage prévue le 27 octobre est supprimée. La prochaine réunion du comité de pilotage aura lieu le 24 novembre 2005. En cas de besoin, une réunion succincte sera organisée le 25 octobre 2005 après-midi après la réunion sur les données transport**